

Royaume du Maroc



MILLENNIUM
CHALLENGE CORPORATION
UNITED STATES OF AMERICA

Programme MCA-Morocco (Compact II)
« LE FONDS DES ZONES INDUSTRIELLES DURABLES -FONZID-»

Rapport d'analyse de l'enquête de paramétrage

-Septembre 2016-

Sommaire

Introduction	4
I. Paramétrage du Fonds des zones industrielles durables : Objectifs et méthodologie.....	5
1. Présentation du Fonds des zones industrielles durables -FONZID-.....	5
2. Rencontres régionales sur le FONZID.....	5
2.1 Déroulement des rencontres régionales	5
2.2 Profil des participants	6
3. Objectifs de l'enquête	6
4. Méthodologie de l'enquête.....	6
4.1 Le questionnaire	6
4.2. L'échantillon	7
II. Principaux résultats de l'enquête de paramétrage.....	8
1. Constats d'ordre général.....	8
1.1 Taux de réponse	8
1.2 Pofil des répondants.....	8
1.3 Répartition régionale des répondants	9
2. Constats spécifiques	9
2.1 Pertinence de la création du FONZID	9
2.2 Tendances des projets soumis	10
2.3 Coûts, pourcentages et modes d'appui.....	12
III. Appel à projets et prochaines étapes.....	13
1. Critères de considération pour la sélection des projets à titre indicatif	13
2. Communication.....	14
3. Prochaines étapes	14

Liste des figures

Figure 1: Profil des répondants	8
Figure 2: Répartition de la demande par région.....	9
Figure 3: Intérêt pour l'appel à projets	9
Figure 4: Pourcentage des répondants ayant une idée de projet.....	10
Figure 5: Etat d'avancement des projets soumis	10
Figure 6: Catégories d'activités des projets soumis.....	10
Figure 7: Répartition des projets selon qu'il s'agisse d'une nouvelle ou ancienne zone	11
Figure 8: Impacts attendus des projets soumis	11

Introduction

Le [Gouvernement du Maroc](#) (GdM) et [Millennium Challenge Corporation](#) (MCC), organisme public américain d'aide au développement, ont signé un second programme de coopération (Compact II). Le Compact II porte sur un montant de 450 millions de dollars et comporte deux projets qui seront mis en œuvre sur une période de 5 ans : «Education et formation pour l'employabilité» et «Productivité du foncier».

Le projet « Productivité du foncier » vise à accroître la productivité du foncier et l'investissement privé à travers trois activités : « Gouvernance», « Foncier rural» et « Foncier industriel».

L'activité « Foncier industriel », développée conjointement avec le Ministère de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique (MICIEN) vise à lever la contrainte d'accès au foncier en introduisant une nouvelle approche en matière de développement et de revitalisation des parcs industriels, tirée par la demande et privilégiant le partenariat public-privé (PPP).

Cette activité prévoit en plus de la création d'un Centre d'expertise pour le développement du foncier industriel et la réalisation de 3 à 4 projets pilotes (Création de nouvelles zones ou revitalisation de zones existantes), la mise en place d'un Fonds de soutien des initiatives favorisant des modèles de gouvernance innovants et durables des zones industrielles.

Dans le cadre de cette dernière composante, le GdM et MCC ont lancé une enquête de paramétrage, le 19 mai 2016, en vue d'identifier le potentiel des projets proposés et de paramétrer le Fonds des zones industrielles durables-FONZID-. Le lancement de l'enquête est intervenu en parallèle avec l'organisation des rencontres d'information au niveau des régions de Casablanca-Settat, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Rabat-Salé-Kenitra et ce, respectivement les 19, 20 et 24 mai 2016.

Ces rencontres auxquelles ont pris part plus de 400 personnes concernées entièrement ou partiellement par les zones industrielles ont permis de présenter la vision globale du FONZID et d'exposer les objectifs et les modalités de participation à son enquête de paramétrage.

Suite à la clôture de l'enquête le 1^{er} juillet 2016, les informations recueillies ont fait l'objet d'un dépouillement et d'une analyse pour en ressortir les principaux constats.

Le présent rapport d'analyse reprend les principales tendances des réponses reçues et a pour objectif de communiquer sur le déroulement du processus de l'enquête de paramétrage, ses résultats ainsi que les prochaines étapes de la mise en place du Fonds.

I. Paramétrage du Fonds des zones industrielles durables : Objectifs et méthodologie

1. Présentation du Fonds des zones industrielles durables –FONZID-

Le **FONZID** a pour objectif de soutenir des projets améliorant la gouvernance et la durabilité de zones industrielles existantes ou nouvelles. Dans le cadre de cette activité, on entend par gouvernance une meilleure gestion, maintenance et fonctionnement de la zone industrielle, et par durabilité une zone industrielle avec des performances économiques, environnementales, sociales et de genre élevées.

L'idée derrière la mise en place du FONZID est double. D'une part, il s'agit de répondre à des besoins exprimés par les acteurs en termes d'amélioration de la gouvernance et de la productivité du foncier industriel en vue de mieux répondre aux besoins du tissu productif et de renforcer l'attractivité des investissements. Cela pourrait couvrir des projets d'offre de services aux PME/PMI ou aux grandes entreprises, ou de performance environnementale et sociale, d'infrastructure ou tout autre projet au sein des zones industrielles existantes ou nouvelles. D'autre part, il s'agit de tester différentes approches en termes de revitalisation et de développement de zones industrielles dans la perspective d'améliorer leur durabilité.

Pour s'assurer que le Fonds réponde au mieux aux attentes et aux préoccupations réelles des acteurs, une enquête de paramétrage a été lancée le 19 mai 2016 par le GdM et MCC précédée par une large campagne de communication et l'organisation de trois rencontres régionales.

Il est à rappeler que suite à ce processus d'enquête et sur la base de ses résultats, le GdM et MCC inviteront les différents acteurs concernés par le foncier ou l'immobilier industriel, à proposer des projets qui pourront bénéficier du financement du FONZID pendant la durée du Compact et ce, dans le cadre d'un appel à projets.

2. Rencontres régionales sur le FONZID

Dans le but de sensibiliser les principaux partenaires publics et privés au FONZID et à son paramétrage, le GdM et MCC ont organisé des rencontres d'information au niveau des régions de Casablanca-Settat, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et Rabat-Salé-Kenitra.

2.1 Déroulement des rencontres régionales

Organisées par les équipes de préparation du Compact II relevant des Services du Chef du Gouvernement, du Ministère de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique et de MCC, ces rencontres se sont inscrites dans le cadre de la démarche participative adoptée par les deux parties depuis le début du processus du développement du deuxième Compact. Elles ont été l'occasion de présenter la vision globale du FONZID et sa composante « paramétrage » et également de recueillir les suggestions et les idées des différents acteurs qui contribueront, sans nul doute, à une conception et à un paramétrage efficaces de ce Fonds.

Le cycle des rencontres régionales autour du FONZID a démarré le 19 mai 2016 à la région de Casablanca-Settat, précisément à la ville de Casablanca où environ 200 participants ont répondu favorablement à l'invitation. Une deuxième rencontre s'est tenue le 20 mai 2016 dans la région Tanger-

Tétouan-Al Hoceima à la ville de Tanger et une dernière rencontre à la région Rabat-Salé-Kenitra, le 24 mai 2016, à la ville de Rabat.

2.2 Profil des participants

Ont pris part à ces rencontres environ 400 participants qui ont représenté près de 200 organismes parmi les développeurs privés et publics de zones industrielles, les gestionnaires et associations de zones industrielles, les associations et fédérations professionnelles, les Chambres de commerce et d'industrie marocaines et étrangères, les collectivités territoriales, les sociétés privées, les ONG et fondations, ainsi que les autres organismes concernés entièrement ou partiellement par les zones industrielles.

3. Objectifs de l'enquête

L'objectif recherché derrière l'enquête est de paramétrer le FONZID en répondant aux questions suivantes :

- Existe-t-il un intérêt chez les différents opérateurs par rapport à l'idée de la création du FONZID ?
- Quelles seront les tendances en termes d'initiatives et de projets qui pourraient éventuellement bénéficier du financement du Fonds ?
- Quels seront les axes prioritaires concernant les zones industrielles sur lesquels focalisera le financement du FONZID ?

Les résultats de l'enquête de paramétrage permettront ainsi :

- d'évaluer l'opportunité de la création du FONZID ;
- de concevoir l'approche par laquelle le Fonds pourra répondre aux besoins des acteurs ;
- de développer le manuel de procédures adéquat pour le FONZID.

4. Méthodologie de l'enquête

4.1 Le questionnaire

Pour répondre aux trois questions précitées, le questionnaire de l'enquête a été développé selon une logique permettant d'évaluer l'intérêt par rapport à la création du FONZID, d'étudier le potentiel des projets et d'analyser les tendances et priorités des acteurs. La structure du questionnaire de l'enquête comprenait ainsi cinq sections :

- A. Identification.** Nature de l'institution et coordonnées ;
- B. Opinion sur le Fonds.** Intérêt pour le Fonds et prédisposition à participer à l'appel à projets ;
- C. Votre projet.** Brève description du projet : Intitulé, catégorie, état d'avancement, objectifs, résultats attendus, justification et autres.
- D. Coût global estimé du projet.**
- E. Impact attendu du projet.** Création d'emplois, attraction des investissements privés, inclusion sociale, atténuation des risques environnementaux ou autres.

- F. Appui du Fonds.** Pourcentage du coût pour lequel l'appui du Fonds est souhaité et le mode d'appui choisi.
- G. Commentaires et suggestions.** Attentes et suggestions pour un Fonds plus attractif et répondant aux besoins des acteurs.

4.2. L'échantillon

L'échantillon de base retenu pour l'enquête est constitué des 200 organismes participants aux rencontres régionales organisées.

Des courriers électroniques ont été adressés aux participants les invitant à participer à l'enquête en ligne sur le site internet réservé au FONZID : www.mca-maroc.ma/fonzid. Les institutions intéressées avaient la possibilité également de participer à l'enquête de paramétrage en remplissant le questionnaire sous format papier disponible sur le site web précité.

L'invitation à la participation à l'enquête a été également publiée au niveau des journaux nationaux afin d'informer tout autre acteur pouvant être intéressé mais n'ayant pas pu assister aux rencontres régionales.

Un appui a été fourni à l'ensemble des participants qui avaient des soucis par rapport à l'objectif de l'enquête, à la compréhension des questions, aux aspects techniques et autres.

II. Principaux résultats de l'enquête de paramétrage

Les questionnaires informés en ligne ont alimenté directement la base de données de l'enquête. Les questionnaires reçus sous format papier ont été saisis au niveau de l'application.

L'analyse a porté aussi bien sur les données quantitatives que les données qualitatives ayant trait à la description des projets et aux suggestions et attentes des répondants.

Les principaux constats tirés de cette enquête sont comme suit :

1. Constats d'ordre général

Le taux de réponse à l'enquête est satisfaisant et les réponses émanent principalement du secteur privé et de la région de Casablanca-Settat.

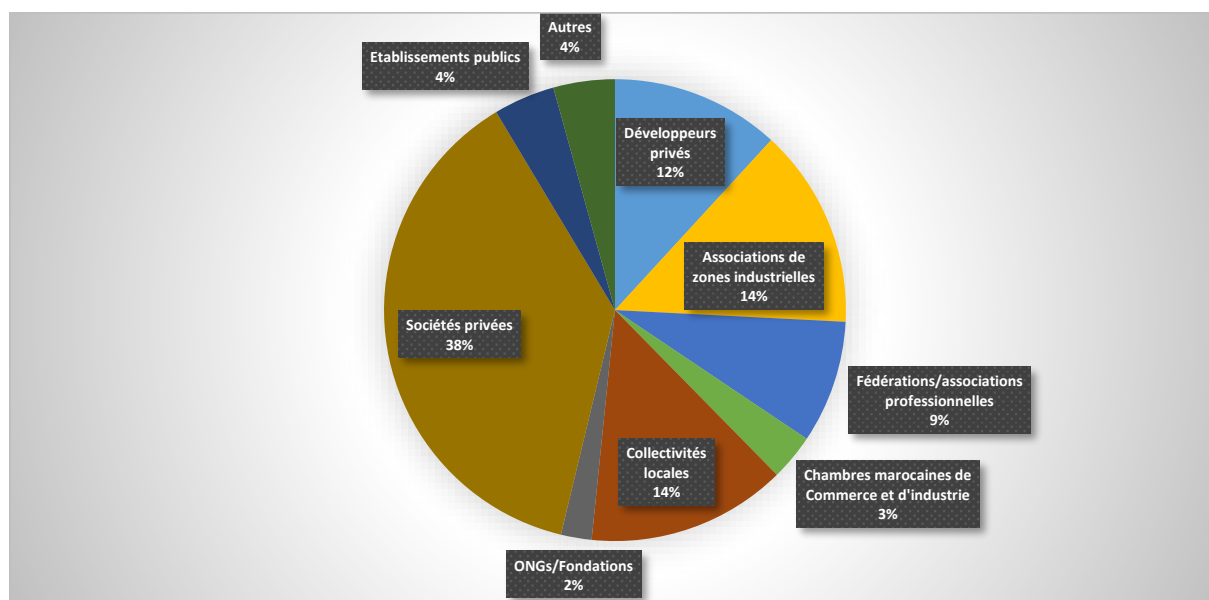
1.1 Taux de réponse

Le nombre des institutions ayant répondu à l'enquête est de 93 institutions. Le taux de réponse est ainsi de l'ordre de 46,5%, un taux qui peut être considéré comme satisfaisant. Ce taux représente le rapport entre les institutions ayant répondu à l'enquête et les institutions ayant participé aux rencontres d'information (200 institutions).

1.2 Profil des répondants

Les réponses à l'enquête de paramétrage émanent principalement du secteur privé¹ qui représente plus de 70% des répondants, suivi par les collectivités locales et les autres institutions.

Figure 1: Profil des répondants

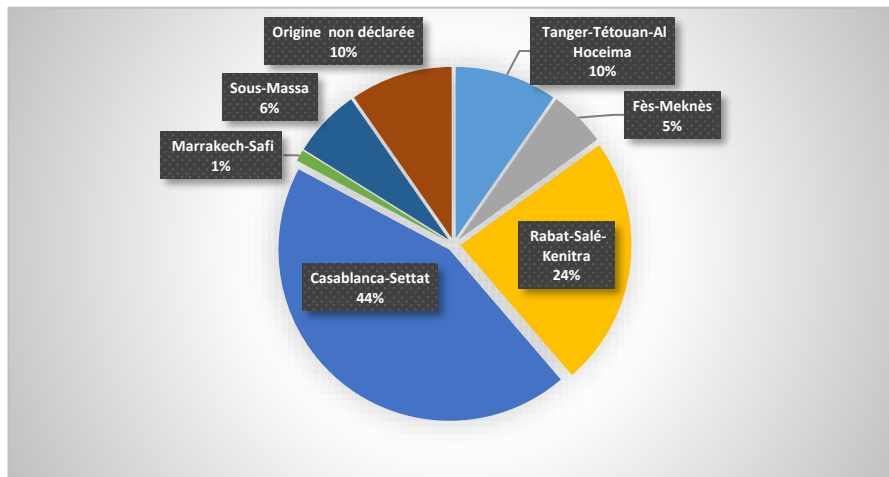


¹ Le secteur privé inclut les sociétés privées, les associations de zones industrielles, les développeurs privés et les associations/fédérations professionnelles.

1.3 Répartition régionale des répondants

Le trois quarts des projets se situent dans l'axe Casablanca-Kenitra. Les réponses ont émané d'institutions situées au niveau de six régions du Royaume. La région de Casablanca-Settat représente la demande la plus prononcée en termes de projets avec un pourcentage de 44%, suivie par la région Rabat-Salé-Kenitra (24%) et la région Tanger-Tétouan-AL Hoceima (10%).

Figure 2: Répartition de la demande par région

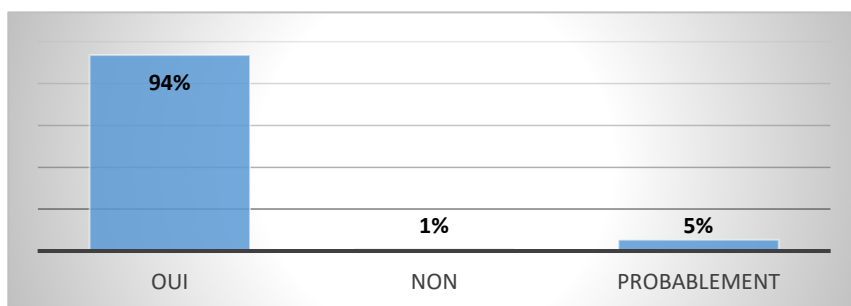


2. Constats spécifiques

2.1 Pertinence de la création du FONZID

Constat 1 : Tous les répondants ont manifesté un intérêt pour la création du Fonds. En effet, la quasi-totalité des participants à l'enquête ont répondu favorablement à l'idée de la création du Fonds, ce qui démontre sans doute l'intérêt réel pour ce Fonds. De même, 94 % des répondants à l'enquête comptent participer à l'appel à projets prévu dans le cadre du FONZID.

Figure 3: Intérêt pour l'appel à projets



2.2 Tendances des projets soumis

Constat 2 : 92% des participants disposent d'idées de projets mais à des stades d'avancement différents. Ainsi, 40% des projets sont en phase d'idée et 4% seulement en phase d'implémentation.

Figure 4: Pourcentage des répondants ayant une idée de projet

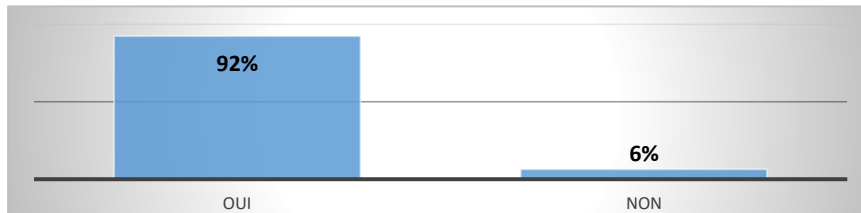
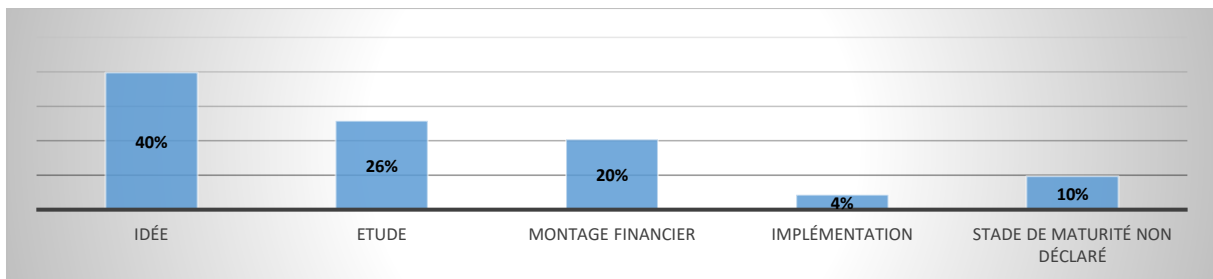
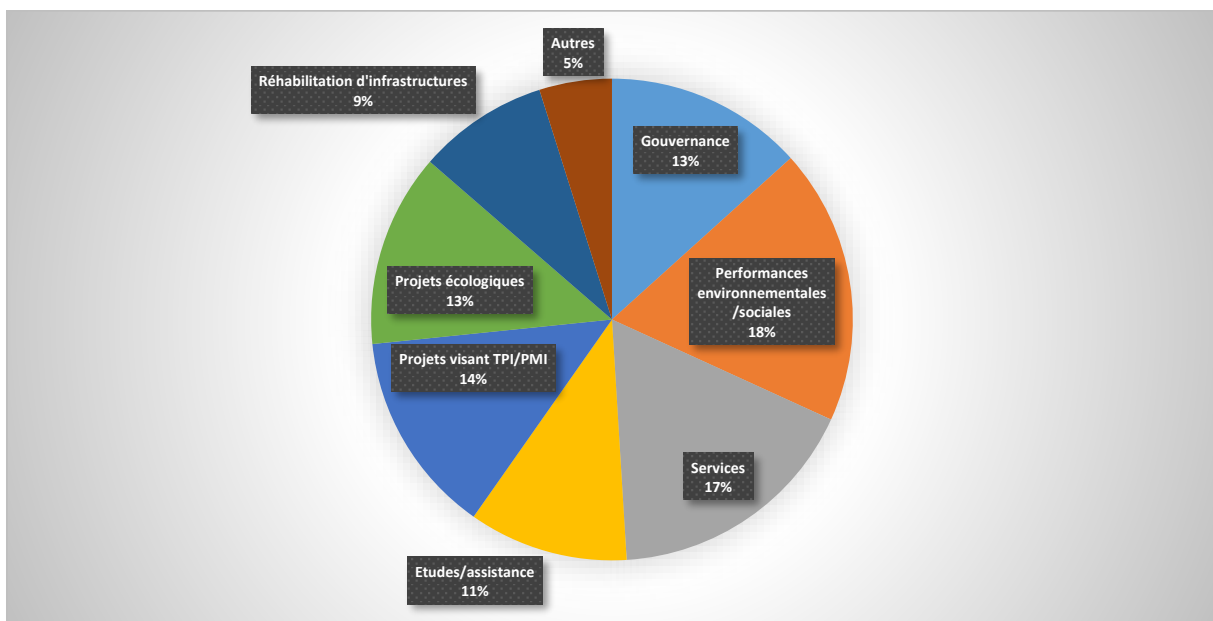


Figure 5: Etat d'avancement des projets soumis



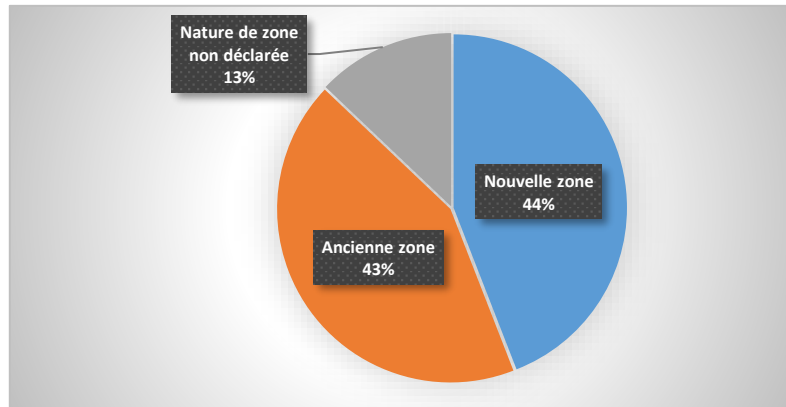
Constat 3 : Les projets se répartissent en un large spectre de domaines différents. 50% des projets soumis s'inscrivent dans le cadre de la performance environnementale et sociale, les services et les projets visant les TPI et PMI.

Figure 6: Catégories d'activités des projets soumis



Constat 4 : Les projets proposés concernent aussi bien les nouvelles zones industrielles que les zones industrielles existantes. Ainsi, 44% des projets se situent dans les nouvelles zones et 43% dans les anciennes zones.

Figure 7: Répartition des projets selon qu'il s'agisse d'une nouvelle ou ancienne zone

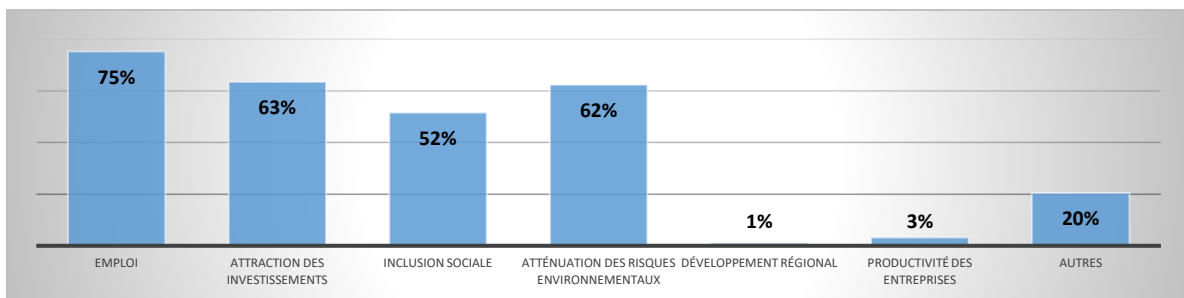


Constat 5 : Les projets proposés se caractérisent par une grande diversité et portent notamment sur :

- Projets intégrés (Composantes logistique, technologie, industrie, formation et autres) ;
- Connectivité, accessibilité, transport, signalisation et signalétique ;
- Efficacité énergétique et performance environnementale ;
- Equipement et services de base pour les utilisateurs d'une zone industrielle (guichet unique, centres multiservices, restauration, formation, divertissement, crèche, espaces verts et autres) ;
- Locaux destinés aux entreprises ;
- Création d'une zone d'activité/complexe socio-économique ;
- Extension d'une zone industrielle existante ;
- Création d'une zone industrielle spécialisée ou généraliste ;
- Expertise/Etude/Formation et accompagnement ;
- Clusters et écosystèmes ;
- Incubateurs /Appui aux TPE et TPI ;
- Loi sur les espaces d'accueil industriel/Gouvernance du foncier industriel ;
- Modèles de gouvernance et gestion des zones industrielles ;
- Innovation, Recherche et développement.

Constat 6 : Les répondants estiment que l'impact de leurs projets serait significatif sur la création de l'emploi, l'attraction des investissements et l'atténuation des risques environnementaux.

Figure 8: Impacts attendus des projets soumis



2.3 Coûts, pourcentages et modes d'appui

Constat 7 : Les coûts des projets soumis et les pourcentages d'appui varient significativement selon la nature des projets. Aussi, le financement direct représente le mode de financement le plus privilégié par les participants suivi par l'assistance technique.

Les bénéficiaires potentiels recommandent fortement la combinaison de deux modes d'appui : le financement direct et l'assistance technique pour la conception et la mise en œuvre des projets.

Ainsi, en plus du mode de financement à fonds perdus, d'autres modes d'appui ont été suggérés à l'instar du :

- Financement par emprunt (crédit sur le long terme) ;
- Prises de participation par le Fonds ;
- Appui pour bénéficier d'un financement auprès d'autres acteurs ;
- Soutien du Fonds pour l'obtention des crédits bancaires (Fonds de garantie).

Des modes d'appui non financier ont été proposés se rapportant surtout à l'assistance technique :

- Assistance et mise à la disposition des acteurs d'une expertise pour la conception et le lancement des projets ;
- Mandatement d'experts pour le montage et le monitoring des projets ;
- Soutien institutionnel et administratif ;
- Conseil et contact direct avec le gestionnaire du fonds.

III. Appel à projets et prochaines étapes

L'appel à projets prévu pour l'année 2018 constitue une étape importante de ce processus en cours et par lequel le GdM et MCC inviteront les différents acteurs concernés par le foncier ou l'immobilier industriel, à proposer des projets qui pourront bénéficier du financement du FONZID pendant la durée du Compact.

L'enquête de paramétrage a été une opportunité pour les acteurs d'exprimer leurs attentes et suggestions pour un fonds qui pourrait répondre à leurs besoins. Les répondants ont participé massivement en termes de suggestions pour améliorer l'attractivité du Fonds et se sont prononcés sur les aspects à prendre en considération pour que le Fonds réponde au mieux à leurs attentes. Parmi les suggestions mentionnées dans plusieurs réponses, figurent l'encadrement des acteurs et l'assistance technique pour la formalisation de leurs projets et leur soumission dans le cadre de l'appel à projets.

Pour répondre à cette attente, une réflexion est en cours afin d'intégrer au niveau du processus d'appel à projets, une assistance technique et un renforcement des capacités afin d'assurer un appui adéquat aux acteurs pour à titre d'exemple : le montage des dossiers, la réalisation des études techniques nécessaires au renseignement des business plans et autres éléments qui seront définis ultérieurement.

1. Critères de considération pour la sélection des projets à titre indicatif

Pour considérer les projets au niveau de l'appel à projets, MCA-Morocco propose à titre indicatif les critères énumérés ci-dessous. Cependant, les critères définitifs pour la sélection des projets seront publiés dans le cadre du premier appel à projets prévu pour l'année 2018.

1. Nature du projet ;
2. Système de gouvernance existant ou à proposer : gestion, fonctionnement et maintien de la zone, consultations auprès des entreprises de la zone, forme juridique du gestionnaire de la zone, partenariats avec les acteurs publics, privés ou représentants de la société civile, ressources financières et humaines et autres. Il est important de noter que le système de gouvernance constituera un critère obligatoire pour la soumission des projets.
3. Degré de maturité du projet ;
4. Cohérence du projet par rapport à (i) l'objectif global du Compact II visant à augmenter les revenus des ménages et de réduire la pauvreté à travers la croissance économique et (ii) aux objectifs du Fonds liés à l'amélioration de la gouvernance et de la durabilité des zones industrielles. ;
Ce critère a pour objet de donner une appréciation de l'impact du projet proposé sur la performance de la zone industrielle et sur sa productivité. Le soumissionnaire du projet sera appelé à démontrer comment le projet proposé contribuera à la résolution des problèmes identifiés et son impact sur l'amélioration de la performance économique, environnementale et sociale de la zone.
5. Caractère novateur du projet ainsi que la singularité de l'approche adoptée ou de la solution proposée pour l'amélioration de la durabilité et de la gouvernance des zones industrielles ;
6. Cohérence du coût du projet par rapport à l'impact économique attendu comme à titre d'exemple la productivité de l'entreprise, la création d'emplois et autres impacts. Ceci peut être démontré à travers une analyse coût-bénéfice ;
7. Planning de mise en œuvre du projet ;

8. Effet de levier (rapport entre le financement mobilisé par le soumissionnaire et l'appui attendu du Fonds) ;
9. Scénario(s) proposé(s) pour garantir une bonne gouvernance du projet, ainsi que les conditions nécessaires à sa pérennité et à son indépendance tout au long de sa durée de vie ;
10. Impacts environnementaux et sociaux potentiels y compris l'impact sur les inégalités sociales et celles liées au genre² associés au projet et plan d'atténuation ou d'amplification proposé ;
11. Performances passées du soumissionnaire dans d'autres projets et ses capacités humaines et financières.

Les soumissionnaires potentiels seront appelés à développer leurs propositions en considérant les orientations de durabilité économique, environnementale et sociale figurant au niveau des critères susmentionnés.

2. Communication

Un plan de communication similaire à celui adopté durant la phase de paramétrage du FONZID sera adopté pour l'appel à projets (Rencontres régionales, page web dédiée, annonces journaux, campagne de mailing, etc.).

3. Prochaines étapes

Etapes	Dates prévisionnelles
Elaboration du manuel de procédures du Fonds	Mi 2017
Lancement de l'appel à projets	Début 2018

Toute information concernant ce processus sera communiquée par email aux soumissionnaires des propositions et publiée sur le site web : www.mca-maroc.ma/Fonzid

² Il s'agit à titre d'exemples des conditions de travail, l'intégration des problématiques des femmes et des autres groupes vulnérables comme les jeunes ou les personnes à besoins spécifiques, etc.